



PV allemand avec plaque d'immatriculation différente

Par **manwell**, le **14/02/2011** à **13:02**

Bonjour,

J'ai reçu un PV allemand pour excès de vitesse (120km/h au lieu de 100km/h, cout: 20 euros). Problème: à la date indiqué sur le PV, j'étais en France, je ne suis de plus jamais allé en Allemagne. De surcroit, le numéro d'immatriculation du véhicule ne correspond pas au mien. je vais donc envoyer un courrier recommandé en AR, expliquant en français (puisque je ne parle pas ni ne comprends l'allemand) qu'à cette date j'étais en France et à l'heure du PV chez un ami (malheureusement, je ne travaillais pas ce jour-là), avec le témoignage écrit de cet ami. Dois-je joindre une photocopie de ma carte grise puisque l'immatriculation est différente ?

Un seul témoignage suffit-il ?

Comment cette amende a-t-elle pu venir jusqu'à moi, avec ma date de naissance ? Peut-on envisager la possibilité d'une arnaque ?

Merci de vos réponses.

Manwell